

## Permis AM

Anciennement appelé **BSR** (Brevet de Sécurité Routière), cette formation relative à la catégorie AM du permis de conduire s'adresse à toute personne **à partir de 14 ans** souhaitant rouler un véhicule de **50 CM3** (vitesse limitée à 45 km/h).

(La formation d'une durée de 8 heures minimum obligatoires se déroule sur 2 jours à raison d'un maximum de 4 heures par jour. Casque CE et gants coqués CE sont obligatoires ainsi qu'un blouson.

260 €  
TTC

### Documents à fournir pour l'inscription

- Pièce d'identité originale
- 1 série de E.Photo spéciale permis de conduire obligatoire de moins de 6 mois
- ASSR1/ASSR2 ou ASR (pour les personnes nées après 1988)
- JDC (pour les élèves de 17 à 25 ans)
- Justificatif de domicile (ayant moins de 6 mois)
- Pièce d'identité de l'hébergeant originale
- Attestation d'hébergement
- 1 enveloppe format A4
- 1 timbre postal (tarif en vigueur)

### Versements

Un acompte de 100 € devra être versé impérativement pour réserver la formation puis le solde le jour de la formation.



*Tous dossier incomplet ne sera pas traité. Merci d'apporter tous les documents demandés en même temps.*

## HORAIRES D'OUVERTURE DU SECRÉTARIAT

Du mardi au vendredi : 14 heures à 19 heures

Le samedi : 09 heures à 13 heures

IPNS - Ne pas jeter sur la voie publique